



Adoption de mon neveu qui est à Madagascar

Par **lalao**, le **30/05/2014** à **14:53**

Bonjour,

Je suis française d'origine malgache. Malheureusement, il a tout juste 6 mois, au mois d'octobre dernier mon frère est décédé. Il a laissé 3 enfants.

Je souhaiterais adopter mon 2ème neveu qui a très mal vécu la mort de mon frère par rapport à ses frère et soeur.

Mon neveu est né en 1994, il a 20 ans. Sa maman, ma belle soeur est d'accord pour l'adoption et mon neveu aussi. Mon problème, c'est comme il vit à Madagascar et moi ici en France, comment dois je procéder pour faire la demande?

En France ou à Madagascar?

Je vous remercie d'avance de me répondre, c'est assez urgent

Merci

Par **domat**, le **30/05/2014** à **15:05**

bjr,

les conditions d'adoption sont fixées par le pays de l'enfant.

en particulier dans votre situation seule l'adoption simple est possible et l'adoption n'est possible que pour les couples mariés.

vous devriez trouver les renseignements nécessaires sur ce lien:

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/adopter-a-l-etranger/comment-adopter-a-l-etranger/les-fiches-pays-de-l-adoption/fiches-pays-adoption/article/adopter-a-madagascar>

cdt